La justice espagnole doit trancher sur les 30 M€ d’aides au Maroc pour la gestion migratoire

21.07.2020 | La justice espagnole doit trancher sur les 30 M€ d’aides au Maroc pour la gestion migratoire

L’aide financière accordée au Maroc par le gouvernement espagnol pour freiner l’immigration irrégulière passera devant la justice. Ainsi, la Cour suprême devra se prononcer sur la légalité des 30 millions d’euros, prélevés en juillet 2019 sur le fonds de prévoyance des budgets pour soutenir une partie des actions des autorités marocaines dans la gestion des flux migratoire vers l’Espagne.

La justice examinera aussi la légalité du recours à ce fonds, une réserve budgétaire destinée à des besoins «urgents, imprévisibles et inévitables», comme les catastrophes naturelles ou la pandémie du nouveau coronavirus, révèle El País. Après l’annonce de cet octroi, des organisations de la société civile ont saisi la Cour suprême pour demander sa nullité. Les plaignants, Access Info Europe et Andalucía Acoge, dénoncent une «utilisation inappropriée du fonds», ainsi qu’«un manque de transparence».

Les organisations soulignent que la possibilité de couvrir ces dépenses avec d’autres ressources budgétaires n’est pas justifiée. Elles rejettent également l’exception et l’urgence avec lesquelles le ministère de l’Intérieur a motivé l’utilisation de ce fond, dans l’idée de prévenir «une nouvelle crise migratoire».

Le transfert de ces fonds au Maroc est en effet une initiative nouvelle. «D’abord parce que le Maroc ne faisait pas partie des bénéficiaires habituels de l’aide à la coopération policière internationale dont bénéficient principalement le Sénégal et la Mauritanie. Et deuxièmement, parce que le montant accordé au Maroc a presque doublé le budget approuvé pour ces postes», explique le quotidien espagnol.

Cette aide s’est ajoutée à un autre transfert européen d’une valeur totale de 140 millions d’euros, que Rabat a estimé, en février dernier, insuffisant.

…Suite : https://www.yabiladi.com/articles/details/96756/justice-espagnole-doit-trancher-d-aides.html